

L'option EPS

Au lycée Roland Garros Rentrée 2020

Etre en bonne condition physique (2h d'EPS obligatoire + 3h d'option = 5h d'activités physique par semaine).

Inscription facultative MAIS devient enseignement obligatoire une fois inscrit.

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL De la seconde à la terminale

SECONDE

PREMIERE

TERMINALE

- Développer une culture corporelle par l'approfondissement et la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques ;
- Faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société ;
- Faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de thèmes d'études;
- Sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude

Réalisation d'un portfolio

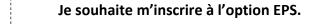
Organisation d'une manifestation sportive

Dossier + Soutenance sur des thèmes d'études



- Intégration possible en classe de première.
- Nombre d'élève limité pour des raisons de sécurité.
- Activités prévues* : Athlétisme, Badminton, Randonnée sportive,
- Pas d'enseignement de spécialité

*Certaines activités peuvent être modifiées pour des raisons logistiques.



Nom: Prénom:

Date de naissance : Signature des parents ;